

## Charte Développement Durable

*A travers cette charte, l'entreprise ARCADE s'engage à promouvoir une démarche de responsabilité sociale d'entreprise.*

*Outre l'engagement à respecter les lois et règles de bonne gouvernance, cette démarche repose sur trois axes principaux qui sont l'équité et la valorisation des collaborateurs, la préservation de l'environnement et le développement d'offres de services éco-responsables.*

*L'entreprise ARCADE entend ainsi contribuer au développement durable*

### **Nos engagements**

- 1-** Rassembler nos efforts autour du respect des lois et des réglementations qui sont applicables.
- 2-** Structurer nos progrès continus sur la base de notre triple certification Qualité, Sécurité & santé au travail et Environnement (QSE).
- 3-** Favoriser le développement des compétences et l'égalité des chances en luttant contre la discrimination : l'évolution professionnelle et l'accès à l'emploi sont basés sur des compétences et des aptitudes et non sur des critères comme l'origine sociale, raciale ou ethnique, le sexe, l'âge ou l'handicap.
- 4-** Veiller à la sécurité au travail : l'entreprise ARCADE met un point d'honneur au respect des règles et normes de la santé et sécurité au travail en vue de protéger durablement la santé de nos collaborateurs et de préserver notre environnement commun.  
Chaque nouvel arrivant est formé aux consignes de sécurité et se voit remettre le livret d'accueil et de sécurité.

- 5-** Accompagner les collaborateurs et leur proposer une évolution en lien avec la vie de l'entreprise ARCADE, en misant sur la formation, l'évaluation et le développement de ses collaborateurs afin d'assurer une prestation de qualité, à la hauteur des attentes des clients.
  
- 6-** Préserver l'environnement par la réduction de notre empreinte environnementale. En tant qu'entreprise de services, l'entreprise ARCADE n'a pas d'activité très polluante. Elle s'engage cependant à préserver l'environnement et agit en mettant en œuvre différentes actions dans le domaine (réduction de la consommation d'énergie, utilisation des produits d'entretien biodégradables et éco labélisés, tri sélectif, formation du personnel à l'éco conduite...)
  
- 7-** Déployer les actions et les bonnes pratiques environnementales engendrées par l'étude bilan carbone réalisée sur l'entreprise ARCADE, les promouvoir dans nos organisations et les faire partager à nos collaborateurs et clients, afin de réduire les consommations d'eau, d'énergie, de matières premières et les rejets (GES).
  
- 8-** Développer et maintenir un dialogue permanent avec les collaborateurs et nos clients. L'entreprise ARCADE communique de façon transparente et régulière sur nos actions et nos avancés en matière de développement durable à l'ensemble de ses équipes par divers moyens de communication : réunions trimestrielles, conférences...

Les collaborateurs peuvent exprimer librement leurs idées et leurs points de vue aux managers, accessibles et à l'écoute de leurs équipes.

#### Les membres du comité de direction :

Président Directeur général	Directeur général d'exploitation	Responsable QSE	Ingénieur responsable environnement	Directeur administratif & financier	Directeur commercial
<b>F.X HORVAT</b>	<b>J.F ARRIAU</b>	<b>S. MAHU</b>	<b>G. HAJJI- HORVAT</b>	<b>R. GIRARD</b>	<b>F. BRUNO</b>






